

Education Physique et Sportive

Règles générales de fonctionnement et de sécurité

Mise à jour le 01/09/2018

Appel

- La classe attend l'enseignant dans la cour à l'endroit prévu à cet effet.
- L'appel s'effectue à ce même endroit.

Déplacement / Trajet

- En aucun cas un élève n'est autorisé à se rendre seul sur le lieu d'une activité ou à en repartir à destination de son domicile ou de l'établissement.
- Lors des trajets, rester avec l'ensemble de la classe ou du groupe.
- Interdiction de traverser une route sans l'autorisation du professeur d'EPS.
- Pour les déplacements en car, le port de la ceinture est obligatoire.
- Attendre l'autorisation du professeur d'EPS avant de monter et descendre du car.

Tenue

- Dans un sac de sport, différent du sac de cours, apporter : une paire de basket de sport (attachée), chaussette, short ou pantalon de jogging, tee-shirt, k-way, petite serviette, bouteille d'eau.
- Remplir sa bouteille d'eau avant le début du cours. Il ne sera pas permis de la remplir pendant.
- La tenue doit être revêtue avant la séance et enlevée à la fin.
- Enlever les bijoux (montres, bracelets, colliers, bagues...)
- Les chewing-gums sont interdits (appel règlement intérieur du collège).
- Cheveux long attachés
- 2 oublis de tolérer pendant l'année (au 3^e, mot dans carnet + travail à la maison...)

Vestiaires

- Les élèves doivent se changer au plus vite (5 minutes max), et dans le calme.
- En cas de chahut ou de problème, l'enseignant peut rentrer dans les vestiaires (garçons et filles) en prévenant de son arrivée. En cas d'incident, les élèves doivent venir chercher immédiatement l'enseignant.
- Une fois le cours commencé, les élèves doivent demander l'autorisation de l'enseignant s'ils veulent retourner aux vestiaires ou aller aux toilettes.
- Possibilité de prendre une douche (quand les conditions le permettent).

Installations sportives

- Les élèves doivent respecter le règlement interne de chaque installation sportive.
- Interdiction de se prendre aux différents buts : cage de hand, panier de basket ...

Accident

- En cas de chute ou de blessure d'un camarade, ne pas le toucher et alerter immédiatement l'enseignant.

Attitude / Comportement

- **Etre respectueux des autres**, c'est-à-dire :
 - Arriver à l'heure avec l'ensemble de la classe et se changer rapidement (max. 5 minutes).
 - Écouter et ne pas parler lorsqu'un élève ou le professeur prend la parole.
 - Faire preuve de travail en cours.
 - Ne pas empêcher quelqu'un d'apprendre.
 - Respecter les consignes données par le professeur.
- **Etre respectueux du matériel**, c'est-à-dire :
 - En prendre soin.
 - Participer à son installation et à son rangement.
- **Etre respectueux de soi même**, c'est-à-dire :
 - Ne pas prendre de risque pouvant mettre en danger son intégrité physique et celle d'autrui = respecter toutes les règles de sécurité générales et spécifique (voir fiches).
 - Avoir sa tenue.
 - S'échauffer de manière progressive.

Inaptitudes

Une inaptitude à la pratique du sport ne dispense pas de présence en cours d'EPS, sauf exception (voir règlement intérieur du collège).